PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR
LE COMPTE D'AIDE À LA SUBSTITUTION D'ÉNERGIES PLUS POLLUANTES
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2019

Nombre de clients :		474
Volume déplacé en m³ :		2 361 817
Litres d'huile déplacés :		2 473 258
Investissement :		
	Branchement et conduite	3 525 107 $
	PRC	1 952 425 $
Sommes utilisées :		1 033 675 $
Rentabilité de l'ensemble des projets réalisés grâce à l'utilisation du CASEP :		
	Sans le CASEP	
	Point mort (années)	10,25
	T.R.I. %	9,0%
	Avec le CASEP	
	Point mort (années)	8,81
	T.R.I. %	9,4%

L'énergie déplacée pour les clients est le mazout léger. Elle a généré une réduction de 2 742 tonnes des émissions de CO_2.

Solde du CASEP, 30 septembre 2018	843 318 $
Montant autorisé CASEP pour 2019	1 000 000 $
Intérêts gagnés en 2019	53 059 $
Sommes utilisées en 2019	(1 033 675) $
Solde du CASEP, 30 septembre 2019	862 702 $